



COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION

Académie de STRASBOURG – Jeudi 16 mars 2023

Déclaration liminaire du SNALC

L'heure est grave !

Le **SNALC** tire le signal d'alarme, depuis de longs mois, sur la situation catastrophique de notre Ecole. Les réunions s'enchaînent et le constat est toujours le même.

Ainsi, au nom des collègues, le **SNALC** vous alerte sur :

- L'inquiétude des enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés sur la baisse du niveau des élèves. Ce constat n'est pas une vue de l'esprit, il est mis en exergue par de nombreuses études internationales (dont le TIMSS 2019) ; les DHG qui font l'objet de nos échanges ne permettent pas de conduire une politique éducative sur le plan local ambitieuse et garante de l'épanouissement, de la réussite de tous et toutes ;
- La « défiance » (terme du Ministre lui-même), la « défiance » générale envers l'Ecole publique marquée par la montée en puissance du secteur privé. Force est de constater que l'étude des DHG qui a l'objet du CSA de janvier nous conforte dans le sentiment d'une lutte inégale quand on étudie le H/E tellement plus favorable dans le privé et c'est, sans parler de l'Ecole Européenne ! Pour ce qui est de l'évolution des postes, les chiffres du CSA de ce jour ne nous apportent aucune précision à ce sujet ... Concrètement, quels sont les choix faits pour sauver notre Ecole Publique ?

Le **SNALC** vous alerte aussi sur :

- Le quotidien des établissements où les personnels, tous corps confondus, sont malmenés, peu considérés, démotivés, sous-payés quand ils ne sont pas insultés, violentés verbalement et physiquement. Ce même quotidien des établissements est marqué par la lutte pour obtenir le respect de la valeur laïcité, valeur défendue au quotidien, à quel prix ? avec quels textes/cadres ? avec quel soutien hiérarchique ?

Par ailleurs, pour ce qui concerne la préparation de rentrée 2023, si l'on peut se réjouir de la création de 5 postes de CPE dans notre académie, que dire de toutes ces suppressions de postes, de cette précarisation de notre métier (BMP là où une création induirait un peu de stabilité dans les équipes, dans l'établissement, ...) ?

Que dire également des communications faites sur la « revalorisation » des enseignants et de sa cohorte d'annonces contradictoires (sur la date, le périmètre, le montant) qui ont parasité le dialogue social ? Le **SNALC** demande un rattrapage salarial pour tous les personnels, sans contreparties : **ni pacte, ni socle**.

Enfin, lors de notre déclaration liminaire du 18 janvier dernier, le **SNALC** vous avait alerté en matière de droit syndical, de trop nombreux dysfonctionnements concernant l'affichage dans les établissements. Ainsi, le **SNALC**, relève une nouvelle fois des preuves manifestes et regrettables au sein même de vos locaux une dégradation de son affichage. Le **SNALC** profite de cette instance de représentation de tous les personnels pour rappeler aux uns que la pluralité syndicale doit permettre l'expression de tous, y compris de ceux qui ne partagent pas les mêmes opinions, et aux autres que la bonne conservation de l'affichage relève bien de votre responsabilité.

M. le Recteur, j'ai commencé mon propos en vous disant que l'heure est grave, on assassine l'Ecole Publique : les démissions, les ruptures conventionnelles, les suicides, les déclarations de maladies professionnelles sont autant d'indicateurs de la crise profonde qui frappe notre profession. Les personnels sont las des promesses, des discours, ils attendent des actes, un soutien fort, inconditionnel.

A défaut, il conviendra de reconnaître, une fois encore, la qualité de visionnaire d'Etienne de la Boétie quand il écrit: « *Mais ils ne font guère mieux ceux d'aujourd'hui qui, avant de commettre leurs crimes les plus graves, les font toujours précéder de quelques jolis discours sur le bien public et le soulagement des malheureux.* »